

Grains fourragers

Les députés à ma gauche ont-ils quelque idée de ce que les céréaliculteurs du Texas et du Kansas touchent pour un boisseau de blé? Pour leur gouverne, je dirai que ceux-ci reçoivent environ \$2.35 le boisseau de blé. Ce sont ces mêmes gens qui s'étaient prononcés contre notre projet d'augmenter le prix du blé de quelque 30c. le boisseau; ce sont ces mêmes gens qui avaient voté pour la mise en œuvre du programme LIFT.

● (0050)

Le député de Meadow Lake (M. Nesdoly) a parlé de la commercialisation méthodique des grains fourragers qui est chose sacrée dans l'Ouest canadien. Ma foi, si vous estimez que des milliers de causes devant les tribunaux et l'établissement d'offices provinciaux de céréales constituent une commercialisation méthodique, je suppose que c'est ce que nous avons à l'heure actuelle.

Il a également ajouté qu'un gouvernement conservateur avait libéralisé les règlements concernant les grains fourragers il y a une douzaine d'années. C'est tout à fait exact et la seule province qui n'avait pas un gouvernement néo-démocrate en a profité, ce qui a amené la création de minoteries, de parcs d'emboche et des conserveries en Alberta. Nous avions coutume auparavant d'exporter environ 500,000 têtes de bétail par année de l'Ouest canadien aux États-Unis. Cette année, nous avons exporté 80,000 têtes de l'Ouest canadien aux États-Unis, mais seulement 5,000 l'an dernier. En effet, c'est la sorte d'industrie secondaire dont nous avons besoin dans l'Ouest canadien.

Le ministre a signalé que les groupes de cultivateurs n'avaient pu en arriver à une décision. La seule difficulté a été que le ministre a écouté les mauvais conseils. Il appartient au ministre et au gouvernement d'établir la politique.

C'est avec un vif intérêt que j'ai encore une fois écouté le ministre s'attribuer le mérite des catastrophes naturelles qui se sont produites dans le monde. Depuis 1952, la croissance des exportations canadiennes a été inférieure à 2 p. 100 par an. Il n'y avait aucune raison pour que le ministre crée la panique et la confusion dans l'esprit des cultivateurs au sujet de l'industrie céréalière de l'Ouest.

Le gouvernement n'a réellement rien fait pour encourager l'établissement d'industries secondaires dans l'Ouest. Je pense à des industries de transformation des oléagineux. Par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, la politique gouvernementale a empêché l'établissement d'une industrie de broyage dans l'Ouest.

Nous étudions ce soir une motion concernant la menace que des contrôles américains font peser sur le marché canadien des grains fourragers. Je vais employer l'expression favorite du président du Conseil privé (M. MacEachen)—grotesque. Je dirais que l'embargo sur le colza est tout simplement grotesque. C'est la récolte-cendrillon de l'Ouest canadien. Les États-Unis n'en exportent pas un boisseau. Que le gouvernement impose des contrôles à l'exportation, ou même menace d'en imposer sur le colza, est encore une fois tout simplement grotesque.

Le gouvernement actuel n'a jamais pu séparer la politique en matière de grain de la politique agricole. Monsieur l'Orateur, il existe une distinction très nette entre les deux dans l'esprit des producteurs de l'Ouest. La politique en matière de grain est très simple—faites-le pousser et vendez-le. Si cela ne suffit pas à garder les fermes rentables, c'est la politique agricole qui doit s'en charger.

On parle beaucoup de l'augmentation des revenus au cours de l'année 1972. Dans l'Ouest, cette augmentation de revenu était uniquement due à une diminution des stocks.

[M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek).]

Je pense que si l'on donnait une description exacte de la situation, on pourrait s'apercevoir qu'elle continue d'être très grave dans cette région.

Les provinces de l'Ouest devraient sans doute jouer un plus grand rôle au sein de la Commission du blé. La Commission du blé est si importante pour le bien-être de la Saskatchewan que le gouvernement provincial devrait sans aucun doute nommer une personne à la commission ou au conseil consultatif.

Samedi dernier, en même temps que mes collègues qui se trouvent à ma gauche, j'ai assisté à une réunion du Syndicat national des cultivateurs à Regina, et j'ai entendu le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan dire qu'il lui semblait impossible de discuter de questions agricoles avec le gouvernement fédéral. Je pense que cela est tragique pour les agriculteurs de l'Ouest. Ce qu'il nous faut, c'est un programme d'achat garanti. Nous avons besoin d'un accord international sur les céréales. Il nous faut un régime de stabilisation du revenu, ainsi qu'une banque nationale des grains.

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de mettre un terme à ce débat sur l'une des questions les plus importantes que connaisse notre pays à l'heure actuelle en matière de politique agricole. Ce débat a été lancé par le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) en vue de connaître clairement la position des partis conservateur et libéral au sujet de la vente dirigée des grains fourragers de l'Ouest sous la juridiction de la Commission du blé. Je crains que les agriculteurs n'aient obtenu aucune garantie, aucune satisfaction, aucune assurance ni même aucun espoir de la part des deux principaux partis à la Chambre.

Où commence tout ce problème? Il commence par une déclaration du ministre responsable de la Commission du blé, dans un télégramme adressé aux premiers ministres de l'Ouest, au sujet d'une politique des grains fourragers; il déclarait qu'il n'annoncerait pas la nouvelle politique avant que la conférence sur les possibilités économiques de l'Ouest n'ait eu lieu.

Dans ce télégramme, donne-t-il réellement l'assurance de ce que sera le rôle de la Commission canadienne du blé dans ce système? Non, monsieur l'Orateur. Le critique agricole du parti conservateur assure-t-il de nouveau aux agriculteurs de l'Ouest que la mise en vente des grains fourragers restera de la compétence de la Commission canadienne du blé? Absolument pas, monsieur l'Orateur. Jamais au cours de ce débat, les députés de Swift Current-Maple Creek (M. Hamilton), et de Medicine Hat (M. Hargrave) ou le ministre chargé de la Commission du blé ne nous ont garanti que la mise en vente des grains fourragers de l'Ouest demeurerait de la compétence de la Commission canadienne du blé.

En ce qui concerne cette question, ce soi-disant ministre de la Justice (M. Lang) chargé de la Commission canadienne du blé lançait des ballons d'essai, ou comme dit mon collègue de Fraser Valley, un dirigeable éclairé. Mais il n'a pas dit aux Canadiens de l'Ouest ce qu'est la politique relativement aux grains fourragers.

Il résume la situation dans son télégramme aux premiers ministres de l'Ouest qui a bouleversé tous ceux qui font partie d'un syndicat du blé dans notre pays, tous ceux qui sont membres du Syndicat national des cultivateurs, tous ceux qu'intéresse la vente dirigée des grains par la Commission du blé. Dans son télégramme, il dit:

Toute politique nationale des grains fourragers doit maintenir l'autorité et le contrôle effectifs de la Commission canadienne du